

Chapitre 4: Education Environnemental et sensibilisation

1. Qu'est-ce que c'est l'Éducation Environnemental ?

Il s'agit "d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la préservation et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement" *UNESCO 1977*.

En 1988, des organismes internationaux créés par les Nations Unies (UNESCO (*Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture*), PNUE(*Programme des Nations unies pour l'environnement*)) ont proposé une première définition de l'ERE : «L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement.»

Face aux problèmes environnementaux qui menacent notre planète (dégradation des forêts, désertification, changements climatiques, détérioration de la qualité de l'eau...), il paraît indispensable d'informer et de sensibiliser les individus et les collectivités, à l'importance des liens existants entre l'homme et le milieu naturel.

Dans ce contexte, aujourd'hui l'éducation relative à l'environnement constitue une discipline qui permet aux individus d'acquérir les connaissances, les comportements et les compétences pratiques nécessaires, pour participer de façon responsable et efficace à la préservation de l'environnement.

2- Objectifs de l'éducation relative à l'environnement

Les agents en ERE proviennent de milieux divers : ils sont ou des enseignants, ou des animateurs, ou des guides, ou des conseillers de compétences diverses. Leurs objectifs, qui se trouvent définis dans la Charte de Belgrade adoptée en 1975, sont les suivants :

- **Prise de conscience** : aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'importance de l'environnement et les sensibiliser aux problèmes relatifs à son respect et à sa préservation.
- **Enseignement de connaissances** : offrir, aux individus et aux groupes sociaux, un enseignement théorique et pratique des connaissances fondamentales sur l'environnement et les problèmes relatifs à son respect et à sa préservation.

- **Formation aux valeurs relatives à la protection de l'environnement** : amener les individus et les groupes sociaux à s'intéresser à l'environnement et les motiver à s'engager à le protéger et à l'améliorer.
- **Acquisition de compétences** : aider les individus et les groupes sociaux à acquérir les compétences nécessaires au diagnostic des problèmes de l'environnement et à leurs solutions.
- **Invitation à l'engagement** : offrir aux individus et aux groupes sociaux toutes sortes d'occasions de contribuer à la résolution de problèmes reliés à la protection de l'environnement.

3- Diverses conceptions de l'environnement

Chacun de nous a une perception personnelle de l'environnement, qui s'est construite sur notre manière de vivre, sur notre culture, grâce aux personnes qui nous entourent... On peut ainsi identifier un certain nombre de types de conceptions différentes.

a) L'environnement problème

Il s'agit ici de l'environnement biophysique, qui est menacé par diverses nuisances et détériorations et qu'il faut conserver ou restaurer. Cette conception de l'environnement fait appel aux compétences du conseiller écologiste, du décideur, de l'ingénieur, du technicien. Elle commande des stratégies pédagogiques liées à une démarche de résolution de problème, telle l'étude de cas.

b) L'environnement, une ressource

Il s'agit ici du patrimoine biophysique, qui assure une certaine qualité de vie. Comme tel, l'environnement constitue une ressource limitée, qui s'épuise et se dégrade et qu'il faut donc gérer dans une perspective de développement durable et de partage équitable. Cette conception de l'environnement fait appel aux compétences du conservateur, du gestionnaire, de l'économiste. Elle commande des stratégies pédagogiques qui vont de l'interprétation du patrimoine aux campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie et à diverses activités de recyclage.

c) L'environnement de la nature

Il s'agit ici de l'environnement «pur», dont l'homme s'est dissocié et avec lequel il doit apprendre à renouer des liens afin d'améliorer sa qualité de vie. Comme tel, l'environnement constitue un objet d'admiration pour certains, alors que, pour d'autres, il est une sorte d'utérus au sein duquel l'être vivant doit se développer. Ce sont surtout les

naturalistes, les poètes et les autochtones qui ont cette conception de l'environnement, laquelle commande tout simplement une totale immersion en pleine nature.

d) L'environnement de la biosphère

L'environnement se trouve ici constitué de la planète sur laquelle l'homme vit, du «monde fini» tel que le définissent de nombreux philosophes et chercheurs, tels Albert Jacquard, Edgard Morin et James Lovelock. Ce dernier, d'ailleurs, fait référence à la Terre, qu'il nomme Gaïa, comme à un organisme autorégulateur. Cette conception de l'environnement, qui est propre surtout aux philosophes, aux éthiciens et aux humanistes, contribue à développer une conscience mondiale, à l'échelle de toute la planète. Elle inspire, comme stratégies pédagogiques, des discussions de groupe et des débats à partir d'une problématique éthique globale.

e) L'environnement, un milieu de vie

Il s'agit ici de l'environnement de la vie quotidienne, à l'école, au travail, à la maison, dans les loisirs : un milieu de vie imprégné de composantes humaines, socioculturelles, technologiques, etc. Chacun, à la fois comme acteur et comme créateur, doit apprendre à connaître et à aménager son milieu de vie jusqu'à développer un sentiment d'appartenance envers cet environnement. Pour ce faire, il peut faire appel aux compétences du géographe, de l'aménagiste, du concierge. Pour y réussir, la stratégie la plus appropriée semble l'étude de milieu.

f) L'environnement communautaire

Il s'agit ici de l'environnement d'un milieu de vie partagé entre plusieurs : un lieu de solidarité, de vie démocratique, où chacun participe activement à transformer son milieu et à le développer. Les compétences à exploiter sont celles du sociologue, de l'animateur social, du politicien. Quant à la stratégie pédagogique à utiliser, le modèle pédagogique de recherche-action pour la résolution de problèmes communautaires semble le plus pertinent.

4. Divers modes d'éducation à l'environnement

a) L'éducation au sujet de l'environnement: l'environnement se fait ici objet d'apprentissage. L'éducation à l'environnement se trouve donc axée sur un contenu.

b) L'éducation dans l'environnement : l'apprentissage au contact de l'environnement biophysique ou social constitue une stratégie pédagogique de l'éducation à l'environnement.

c) L'éducation par l'environnement: l'environnement se présente à la fois comme milieu d'apprentissage et comme ressource pédagogique. Il est source d'interrogations de toutes sortes et répertoire pratiquement inépuisable de réponses.

d) L'éducation pour l'environnement: l'environnement devient un objectif pour qui cherche à apprendre comment prévenir et résoudre les problèmes environnementaux, de même qu'à gérer les ressources collectives.

5- Problématiques de l'éducation à l'environnement

Les diverses perspectives dominantes en ERE représentent autant de façons de percevoir et de pratiquer l'ERE. L'éducation relative à l'environnement répond à trois problématiques inter reliées :

- La dégradation de l'environnement ;
- L'aliénation des personnes et des sociétés en regard de leur milieu de vie (manque de solidarité ou individualisme, domination par un univers technologique mal compris et mal utilisé) ;
- L'inadaptation des modes traditionnels d'enseignement et d'apprentissage (par exemple, le cloisonnement disciplinaire empêche d'étudier le caractère pluridimensionnel des problèmes environnementaux).

6. Diversité des perspectives dominantes en ERE

a) La perspective environnementale

Les environmentalistes utilisent la perspective environnementale comme outil de résolution de problèmes et de gestion de l'environnement biophysique. Dans cette perspective, L'ERE constitue un facteur de changement social, qui est nécessaire à la protection de l'environnement et qui répond à un besoin de survie et de qualité de vie.

b) La perspective éducative

La perspective éducative fait voir l'environnement comme l'un des trois pôles des interactions à la base du développement personnel : soi-même, les autres et l'environnement. Elle contribue au développement intégral de la personne et du groupe social. Dans cette perspective, l'ERE vise la qualité d'être dans l'atteinte des besoins d'actualisation de soi en relation avec son milieu de vie.

c) La perspective pédagogique

La perspective pédagogique fait voir l'ERE comme un processus dynamique d'éducation. Elle inspire des méthodes pédagogiques particulières qui ont recours, entre autres, à l'interdisciplinarité et à l'ouverture de l'école sur son milieu.

7- L'ERE, un lieu d'interdisciplinarité

En plus de contribuer à différents aspects de la formation fondamentale et de s'intégrer à d'autres dimensions de l'éducation contemporaine, l'ERE privilégie une approche interdisciplinaire des réalités et des modèles pédagogiques. Elle implique l'enseignement des disciplines suivantes : les sciences et les techniques biophysiques ; les sciences humaines, notamment les sciences sociales ; le science de l'environnement ; la philosophie, incluant l'éthique et la morale ; les mathématiques ; les sciences relatives aux communications.

De fait, l'ERE n'entraîne pas l'ajout d'une nouvelle discipline d'enseignement, mais elle offre un moyen d'intégrer les différentes disciplines des programmes scolaires. Idéalement, elle se présente comme un processus éducationnel continu, même à l'extérieur de l'école.

8- La sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Principes directeurs de la démarche dans le cadre de la recherche d'une synergie entre protection de l'environnement et objectifs de développement durable en matière de sensibilisation, on pourrait retenir les trois principes suivants :

- **Sensibiliser à la préservation du cadre et du bien-être des populations** (actuelles et futures). Un des problèmes majeurs auxquels doit s'intéresser une stratégie nationale est la dégradation de l'environnement due à la pollution de divers milieux (air, eaux, plages, etc.). La sensibilisation à la prévention de tout ce qui nuit au bien-être des populations constitue une approche stratégique ;
- **Sensibiliser à l'importance de la préservation et de la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles**. Les nombreuses études sectorielles relatives à l'eau, la biodiversité, le sol, la forêt, les ressources agricoles, etc., indiquent que ces ressources s'amenuisent de plus en plus vite ;
- **Améliorer les capacités de négociation et de plaidoyer, en particulier au profit des acteurs de la société civile**. L'accès à une information pertinente, fiable et utile, la communication, la sensibilisation sont des outils utiles pour les ONG qui désirent élaborer des stratégies efficaces de plaidoyer environnemental.

9- Différences et complémentarité entre éducation et sensibilisation à l'environnement

Si le terme d'éducation est relativement clair, celui de sensibilisation peut paraître vague.

La sensibilisation est une action volontaire, unidirectionnelle (d'un acteur vers un groupe déterminé) qui vise à communiquer des informations dans le but d'attirer l'attention et d'éveiller la conscience du public. Il est évident qu'éveiller la conscience d'un public suggère sa participation au processus de conservation et d'utilisation durable des ressources et des services environnementaux. La participation est une notion devenue, après le Sommet de Rio, un « principe directeur » du DD, d'où l'importance de stratégies locales.

En guise de conclusion, on peut retenir que sensibiliser, c'est avant tout informer alors qu'éduquer suppose une pédagogie plus structurée. Malgré les différences d'approches, de cibles et d'objectifs visés par l'éducation, d'une part, et la sensibilisation, d'autre part, les deux peuvent être complémentaires. Par exemple, un écolier peut se trouver confronté, en dehors de l'école, à des problèmes liés à l'environnement, à son domicile, dans la rue, dans les transports, au cinéma, dans un club de sport, etc. Dans certains cas, une sensibilisation bien menée peut renforcer des acquis scolaires

10- De l'animation nature à l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD), voire jusqu'à l'éducation au développement durable (EDD)...

L'animation nature est née dans les années 60, menée par des passionnés bénévoles et des enseignants fidèles aux « leçons de choses ». Les premiers professionnels apparaissent dans les années 70/80.

L'éducation « pour » et « par » l'environnement vont se rejoindre : les activités et moyens pédagogiques se diversifient.

Dans les années 90, le « développement durable » confirme l'importance des notions d'éco-citoyenneté et de démocratie participative. Il se développe une éducation relative à l'environnement qui attache autant d'importance à l'environnement sociétal que naturel.

L'animation comprend clairement une dimension culturelle : l'environnement est compris non plus comme la simple relation de l'homme à la nature, mais comme le rapport qu'il a avec le milieu dans lequel il vit. L'animation en lien avec l'environnement s'inscrit donc d'une manière générale dans l'éducation à l'environnement vers un développement durable.